



## INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

Scrutin du 6 décembre 2019

### ARRÊTÉ 2019-32 PROCLAMATION DES RÉSULTATS

#### ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS USAGERS SUPPLÉANTS À LA SECTION DISCIPLINAIRE

##### Le directeur de l'institut d'études politiques de Lyon

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;

Vu les résultats du scrutin du vendredi 6 décembre 2019 ;

#### ARRÊTE

##### Article 1 Résultats

Sont élus, avec le rang de suppléants,

- Lena Clerc
- Tarik Aïssa
- Arnaud Lecina

**Article 2** La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 9 décembre 2019

Renaud PAYRE



Les recours doivent être déposés dans un délai de 5 jours à partir de la publication des résultats auprès des Affaires juridiques (bureau 1-12).